

Unité nationale

cipal et la commission scolaire, doivent utiliser l'anglais et le français dans leurs délibérations et leurs administration—ce sont autant de refus de liberté réels et importants.

Les Canadiens se demandent comment le gouvernement fédéral peut feindre d'ignorer de telles injustices autour de lui. Mais alors, une brève visite à la colline parlementaire permettra instantanément à quiconque de comprendre ce qui se passe dans le pays.

Il est de plus en plus difficile de communiquer en anglais avec la majorité du personnel de soutien sur la colline. Les employés de la cafétéria sont francophones, ceux des services de photocopie également et, à l'exception des secrétaires, on peut dire sans exagérer que 79.9 p. 100 du personnel de soutien au Parlement, est d'origine française.

Dans la plupart des cas, ces personnes sont engagées en tant qu'employés bilingues, quelles que soient leurs qualifications. Mais le terme bilingue a donné lieu à bien des interprétations. Et j'ajouterai également, pour la gouverne du premier ministre (M. Trudeau), que le terme «égalité linguistique» a également été utilisé à mauvais escient dans les pratiques d'embauche sur la Colline.

A mon avis, si un serveur n'est pas capable de dire «pomme de terre» en anglais, on peut difficilement le considérer comme bilingue. Mais la direction du personnel du Parlement n'est pas de cet avis. Ce simple fait semble montrer contre qui s'exerce la discrimination.

Il est temps que le gouvernement fédéral commence à joindre le geste à la parole. S'il veut l'égalité de langue, il est temps de promouvoir à tous les niveaux la justice et l'égalité, c'est-à-dire la justice au niveau de l'embauche et dans l'attribution des crédits fédéraux.

Mais au lieu de promouvoir la justice et de mettre un peu d'ordre dans le bilinguisme et le fouillis au Québec, le gouvernement a décidé de publier une autre déclaration intitulée «Un choix national». Dans la préface de ce document, dont un exemplaire a été remis à tous nos bureaux, on peut lire:

... le gouvernement tient à préciser que la politique des langues officielles n'est pas et n'a jamais été considérée comme la panacée nationale.

La préface poursuit en résumant les problèmes de l'heure, mais ajoute:

... voilà que la question linguistique ressurgit sans cesse, comme en témoigne l'actualité récente au Québec.

Cela ne me semble pas logique. Comment les peuples d'un pays quel qu'il soit peuvent-ils décider de manière rationnelle

de l'avenir de leur pays, quand il n'y a pas d'emploi et que les caisses sont vides?

Il est évident que le premier ministre (M. Trudeau) pour une raison ou pour une autre considère que la défaite du parti libéral au Québec a été provoquée par le séparatisme. Il se trompe du tout au tout. Les Québécois ont voté en espérant avoir ainsi un meilleur gouvernement et de meilleures politiques économiques, tout comme veut le faire aujourd'hui le reste du Canada. Je ne sais pas si les Québécois se rendent compte de ce qu'ils ont eu, ou s'ils ont eu ce qu'ils veulent, mais la question primordiale pour notre pays, c'est le chômage. On se retranche au contraire derrière la situation du Québec qui sert de paravent commode au mécontentement que suscite le chômage. Il me semble qu'à l'heure actuelle, le problème de l'unité nationale est un faux semblant qui sert à faire passer à l'arrière-plan les questions du chômage, de l'inflation et autres crises graves.

Les dernières déclarations du gouvernement sur la politique des langues ne parlent même pas des injustices du bill 1. C'est une déclaration qui se répand en généralités, mais lorsqu'on cherche à lire entre les lignes, on peut déduire facilement que le gouvernement cautionne totalement la politique du Québec.

Le gouvernement fédéral a finalement admis que c'est à l'école qu'il faut enseigner les deux langues officielles, mais son interprétation du système scolaire, et de la question de l'admission des écoliers dans telle ou telle école est tout à fait figée. J'aimerais citer ici un paragraphe de la brochure intitulée «Une choix national» qui soit dit en passant, est absolument absurde. Cependant, voilà ce qu'on y dit à propos de notre système scolaire:

Quoi qu'il en soit, le gouvernement fédéral estime incompatible avec l'unité du Canada que des citoyens canadiens ne puissent, en se déplaçant d'une province à l'autre, envoyer leurs enfants dans les écoles où l'enseignement est donné dans leur propre langue. Le gouvernement estime qu'on devrait fournir, là où ils n'existent pas, des services scolaires appropriés aux Québécois francophones qui vont s'installer dans une autre province; les familles anglophones des autres provinces s'installant au Québec devraient également bénéficier de services scolaires appropriés. Le gouvernement admet que certaines situations concrètes puissent rendre difficile l'application de ce principe; mais celui-ci reste acquis.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Comme il est 11 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 11 heures, la séance est levée d'office, en conformité d'un ordre spécial.)